

## **LES APPORTS DU PROJET SUR LE PLAN DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, PROLONGEMENTS SOUHAITÉS ET SUITES ATTENDUES**

*par Madame Christine Ruyters, attaché scientifique à l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique*

La contribution de la recherche-action-formation à la connaissance scientifique des phénomènes d'exclusion vs inclusion sociale en général, et à l'élaboration des indicateurs en particulier, se manifeste sur trois plans; celui de la participation, de la connaissance et de l'action.

- ü **Sur le plan de la participation.** Dans la mesure où la lutte contre l'exclusion sociale est l'affaire de tous et nécessite une collaboration active pour en venir à bout, la recherche contribue à la construction d'un dialogue et d'une concertation entre l'ensemble des acteurs impliqués (représentants des milieux scientifique, administratif et des personnes issues de la pauvreté). Il en résulte une meilleure connaissance des réalités et des enjeux de chacun, fondée sur une responsabilité partagée et réciproque, connaissance qui ne peut naître que dans un climat de confiance et de respect mutuel.
- ü **Sur le plan de la connaissance.** Ce dialogue fournit un instrument privilégié pour mettre en évidence, au-delà des situations et des conditions de vie, le rôle essentiel joué par les processus d'enchaînement et de cumul des précarités, qui conduisent les personnes fragilisées à basculer dans la pauvreté. Il souligne également la multidimensionnalité de la pauvreté et révèle les stratégies de survie mises en place par les exclus du système. Il invite en conséquence à l'élaboration d'indicateurs de processus en complément des indicateurs d'état habituellement calculés.
- ü Les échanges abordent notamment la complexité de la mise en œuvre des droits et témoignent des difficultés rencontrées pour l'acquisition de ceux-ci ainsi que des éventuels effets pervers des systèmes de protection sociale sur les mécanismes d'exclusion. Ils démontrent comment des mesures politiques d'inclusion sociale peuvent se révéler, dans les faits, des instruments d'exclusion sociale (ex.: l'enseignement spécial) et comment un même critère peut avoir des effets contradictoires sur l'application des règles et des droits (ex.: l'interprétation du frigo vide et du frigo plein).
- ü Ils contribuent encore à mieux appréhender et à mieux comprendre les mécanismes de pauvreté et d'exclusion sociale sous des angles peu ou pas explorés par les indicateurs élaborés à ce jour sur la base des enquêtes ou des fichiers administratifs. Nous pensons par exemple:

- à la qualité des emplois occupés (en terme de salaires, de statut, de couverture, de sécurité, ...) et/ou auxquels on accède après « activation », et à la nécessité d'un accompagnement avant et après l'activation.
- aux difficultés budgétaires concrètes rencontrées quotidiennement et à la nécessité de faire des choix entre des droits et des besoins fondamentaux (ex.: se soigner ou manger).
- à la question des dettes et des arriérés de paiement.
- au besoin de conserver dignité et confiance dans un contexte de culpabilisation, de honte et de peur où tout est là pour les nier

**ü Sur le plan de l'action.** La recherche-action-formation fournit des indices utiles à prendre en considération pour mesurer les efforts fournis par les acteurs -politiques :

- Il est en effet indispensable de ne pas dissocier les actions et les mesures de leur efficacité.
- Le succès d'une mesure dépend fortement de la façon dont elle va être reçue par le public concerné. D'où l'importance de mieux prendre en compte les parcours individuels et les sentiments humains qui en découlent (respect de la dignité, reconnaissance de la diversité).
- L'évaluation des actions doit rendre compte de l'impact des mesures préconisées sur l'insertion durable des publics concernés dans un emploi de qualité, dans un logement salubre, dans un état de santé satisfaisant, dans un cycle d'enseignement général, ...

**Les perspectives d'avenir et les prolongements souhaités.** Les résultats obtenus au terme de ce projet sont encourageants. Ils ouvrent des pistes novatrices pour mieux appréhender les mécanismes de l'exclusion sociale et les impacts des mesures visant l'intégration sociale dans une démarche plus participative. Ils montrent aussi le chemin qu'il reste à parcourir pour enrichir, centraliser, harmoniser les sources de données existantes, tant au niveau administratif (données administratives, Banque Carrefour de la Sécurité sociale) qu'à celui des enquêtes.

Pour l'avenir immédiat, il serait souhaitable de poursuivre la démarche initiée afin d'opérationnaliser les acquis de la première phase et de poursuivre la critique des indicateurs existants en les confrontant à l'avis des personnes en situation de pauvreté.

Il conviendrait également de tirer parti des leçons de l'exercice et de les intégrer dans les travaux menés dans les différents groupes de travail qui se réunissent au niveau fédéral, régional et local, pour plancher sur les indicateurs d'inclusion ou de cohésion sociale. Je pense en particulier au groupe « indicateurs » du Plan d'action national Inclusion sociale chargé de l'élaboration des indicateurs du plan d'action belge, censés rendre compte et évaluer les évolutions observées dans les résultats et les pratiques menées pour lutter contre l'exclusion sociale. Je pense aussi au groupe de travail institué au sein du Conseil Supérieur de Statistique qui a en charge la mise en œuvre au niveau belge de l'enquête européenne sur les revenus et les conditions de vie, réputé outil de référence pour produire des données transversales et

longitudinales sur les revenus ainsi que sur le niveau et la composition de la pauvreté et de l'exclusion sociale aux échelles nationale et communautaire. Je pense encore aux équipes qui collaborent, au sein des universités, des administrations et des associations à la réalisation de rapports sur l'état de la pauvreté ou de la cohésion sociale dans leurs aires de compétences. Enfin, nul doute que les fruits de cette expérience profitent aux initiatives présentes et futures visant à améliorer la connaissance de la cohésion sociale et l'analyse des actions entreprises en vue d'assurer cette cohésion.

Une nouvelle initiative évoquée à la suite de nos travaux consiste en la mise en place d'un groupe de vigilance, composé de l'ensemble des acteurs représentés dans cette recherche, dont la mission consisterait essentiellement en un rôle d'avis et de conseil sur des questions relatives aux modes de collecte des données, (données d'enquête, données administratives, ...), aux méthodes d'évaluation, de suivi et de traitement des informations, et à l'élaboration des indicateurs, de manière à assurer de façon permanente et concertée une veille des indicateurs de cohésion sociale.

Plus largement, il conviendrait d'inscrire cette démarche dans la durée et d'en faire un instrument permanent d'analyse et d'évaluation avec un statut comparable à celui des bases de données administratives ou des enquêtes.

Cette mobilisation de tous pour améliorer les conditions de lutte contre l'exclusion sociale et faciliter la promotion de l'intégration sociale dépend en priorité de la volonté politique et des moyens alloués à cet effet.

Il n'est dès lors pas inutile de rappeler que, mieux on sera informé et impliqué, plus efficaces seront les mesures, assurant ainsi le bénéfice des publics visés et le respect des règles d'une bonne gestion des deniers publics.